



**HAL**  
open science

## Effets de la réforme de la PAC sur les régions d'élevage

Y. Leon, M. Quinqu

► **To cite this version:**

Y. Leon, M. Quinqu. Effets de la réforme de la PAC sur les régions d'élevage. *Productions Animales*, 1993, 6 (5), pp.362-366. <hal-00896069>

**HAL Id: hal-00896069**

**<https://hal.science/hal-00896069v1>**

Submitted on 11 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



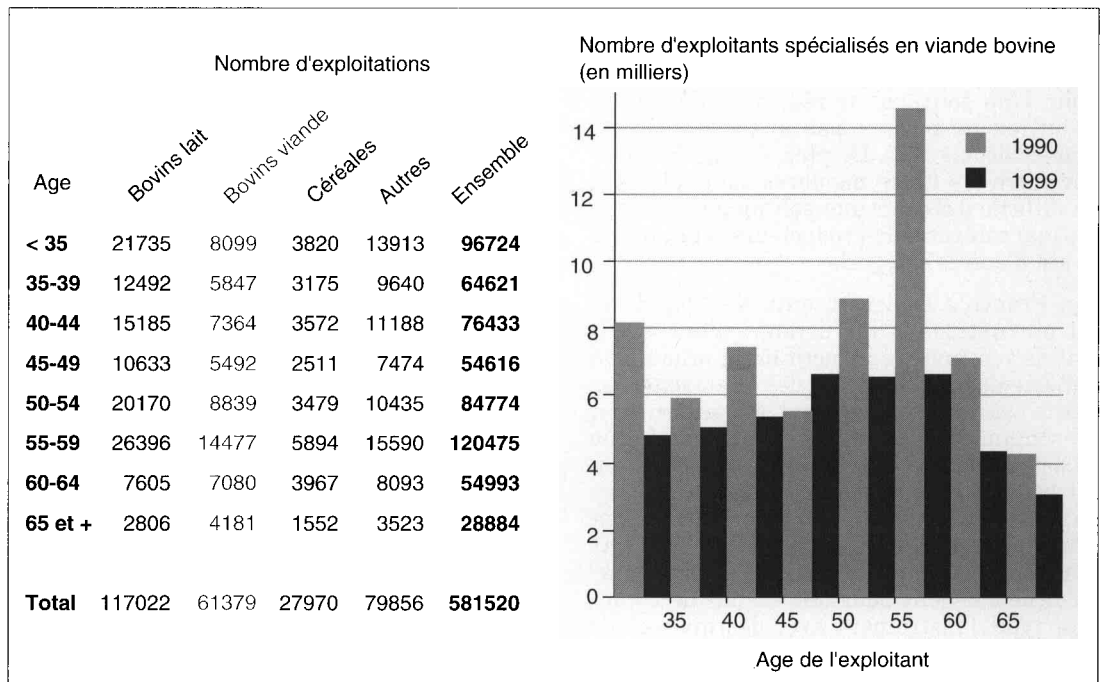
HAL Authorization

per ses production hors sol de porc et de volaille grâce à la baisse du prix de l'alimentation animale, et recentrer le soutien en viande bovine sur les zones plus extensives ?

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, l'augmentation de la taille des exploitations de viande bovine est une évolution nécessaire et inéluctable pour les éleveurs de viande bovine. Plus de 56 % d'entre eux avaient plus de 50 ans en 1990 contre moins de 50 % pour la moyenne des exploitations. Cette structure de la pyramide des âges pourrait être un atout dans ce secteur. Ainsi, à partir d'une hypothèse de maintien des flux d'entrée annuels dans la profession, le nombre d'exploitations pourrait diminuer de 33 % entre 1990 et 1999

### Encart 3.

Pyramide des âges par catégorie d'exploitations (OTEX) et prévision d'évolution chez les exploitants spécialisés en viande bovine (source : enquête structure 1990).



(encart 3), les exploitations restant en place ayant alors une taille économique qui leur permettrait de mieux faire face à leur nouvel environnement. Cette appréciation plutôt encourageante mérite cependant d'être nuancée par l'observation des évolutions de ces dernières années. La politique de cessation d'activité laitière a en effet conduit à une augmentation du nombre d'éleveurs spécialisés en viande bovine depuis 1986.

Plus que jamais l'évolution du secteur de la viande bovine sera donc difficile à gérer, les enjeux des restructurations à venir pour les éleveurs étant semble-t-il bien plus importants que ceux dans le domaine des céréales dont on parle pourtant beaucoup plus.

Y. LEON,  
M. QUINQU  
INRA Station  
d'Economie et  
Sociologie rurales  
65 rue de St-Brieuc  
35042 Rennes Cedex

## Effets de la réforme de la PAC sur les régions d'élevage

### 1 / Tendances de l'évolution au niveau communautaire

Les estimations qui suivent sont dérivées de simulations réalisées à l'aide du modèle MISS. Mis au point à la Station d'Economie et Sociologie rurales de l'INRA de Rennes, MISS est un outil d'exploration des conséquences des changements des politiques agricoles chez les principaux acteurs mondiaux. Il permet de mesurer les effets de ces changements sur divers indicateurs : budget, revenu agricole, balance commerciale, coût pour le consommateur. Le modèle MISS est mondial. Il est cen-

tré sur la CEE et les Etats-Unis (Guyomard *et al* 1992).

Trois scénarios de simulation sont comparés. Chacun correspond à la simulation des effets d'une variante de politique agricole, caractérisée par un ensemble d'hypothèses d'évolution des volumes et du prix des quantités offertes et demandées (Guyomard *et al* 1992).

Le scénario 1 correspond à la poursuite des tendances passées, avec des quantités maximales garanties. Trois hypothèses sont faites : les stabilisateurs sont appliqués de façon stric-

te de 1990 à 1996, les prix institutionnels évoluent selon la tendance observée de 1988 à 1992, le quota laitier est réduit de 2 % de 1990 à 1993 puis de 2 % de 1993 à 1996.

Le scénario 2 correspond à la réforme de la PAC. Dans ce scénario, les aides sont assimilées à des compléments de prix pour la viande bovine et les grandes cultures, et on fait l'hypothèse que les tendances autonomes de croissance des rendements des céréales et des oléoprotéagineux diminuent.

Dans le scénario 3, scénario du GATT (proposition Dunkel de décembre 1991) les hypothèses sont les suivantes :

- en 1996, la mesure globale du soutien est de 90 (indice 100 en 1986-88) ;
- les quotas 1993 pour les produits laitiers et le sucre sont maintenus en 1996 ;
- les taux nominaux de protection à la demande baissent pour les céréales et la viande bovine.

Les principaux résultats des trois scénarios de simulation figurent au tableau 1.

## 2 / Les effets sur les régions d'élevage françaises

Les régions étudiées sont celles dont la valeur totale des livraisons animales dépasse, pour chacune, la moitié du total des livraisons agricoles (tableau 2), c'est-à-dire : Basse-Normandie, Lorraine, Franche-Comté, Pays de la Loire, Bretagne, Limousin et Auvergne.

### 2.1 / Méthodologie

Pour étudier les effets de la réforme, on compare l'évolution du compte de production de l'agriculture entre l'année de base et une projection à un horizon de trois ans<sup>(1)</sup> (tableau 3). La projection prend en compte les mesures décidées en mai 1992. Les effets sur l'offre et la demande dérivée sont reliés par des coefficients techniques fixes.

On fait l'hypothèse que les aides accordées compensent exactement les pertes des recettes subies du fait de la baisse des prix (céréales, oléoprotéagineux, viande bovine) : elles sont

Tableau 1. Principaux résultats des simulations.

	Base "1993"	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Taux d'approvisionnement en céréales dans la CEE en 1996	1,27	1,23	1,11	1,18
Revenu net agricole CEE (milliards d'Ecus courants)	123,9	120,6	122,7	117,0
Dépenses budgétaires CEE (milliards d'Ecus courants)	19,7	17,2	29,3	30,3
<b>Evolution du secteur de l'alimentation animale (CEE)</b>				
<i>Quantités consommées (en %)</i>				
- Céréales	48	48	50	53
- Autres	52	52	50	47
<i>Prix intérieurs (Ecus courants)</i>				
- Céréales	172	146	114	101
- Tourteaux	142	131	130	125
- Corn Gluten Feed	102	85	78	74
- Manioc	132	118	89	114

Tableau 2. Parts des livraisons animales dans les livraisons agricoles totales (en %).

	Gros bovins + Veaux	Porcs + Oeufs + Volailles	Lait de vache	Autres prod. animales	Total prod. animales
Basse-Normandie	25,9	7,9	41,9	3,5	<b>79,2</b>
Lorraine	21,1	4,6	31,6	3,0	<b>60,4</b>
Franche-Comté	22,0	5,2	48,7	3,0	<b>78,9</b>
Pays de la Loire	25,0	21,2	22,9	3,1	<b>72,2</b>
Bretagne	16,0	44,7	25,7	1,4	<b>87,8</b>
Limousin	57,0	8,9	10,4	11,2	<b>87,4</b>
Auvergne	33,1	10,3	28,5	5,5	<b>77,4</b>
<b>France</b>	<b>14,0</b>	<b>13,0</b>	<b>15,3</b>	<b>3,5</b>	<b>45,8</b>

Tableau 3. Comparaison des valeurs ajoutées observée (1990) et projetée.

Année de base	Projection
1. Livraisons	1. Livraisons
2. Consommations intermédiaires	2. Consommations intermédiaires
3. Valeur ajoutée observée (1 - 2)	3. Valeur ajoutée projetée (1 - 2)
4. Primes (vaches allaitantes, bovins mâles, brebis)	4. Primes (céréales, oléoprotéagineux, vaches allaitantes, bovins mâles, gel des terres, maïs fourrage, brebis)

(1) Année de base : dernière année avant la réforme. Lors de la réalisation de cette étude, les dernières données disponibles étaient celles de 1990. Le compte de l'année de base est donc celui de 1990.

traitées comme des compléments de prix. Par suite, l'effet sur l'offre devrait être limité à l'impact du gel des terres et d'une possible extensification.

Les données utilisées pour les calculs sont les comptes régionaux de l'agriculture 1990, le RICA 1990 et l'enquête structure 1990. Les variations de prix et de quantités utilisées sont dérivées des décisions de la Commission ou issues des simulations de MISS. Le taux d'inflation retenu est de 3 % par an. On suppose que le progrès technique s'exerce sur les productions et les consommations intermédiaires.

Les aides sont calculées par grand secteur : céréales et oléoprotéagineux, maïs fourrage, gel des terres, vaches allaitantes, bovins mâles, transformation des veaux, brebis.

Figure 2.

*Projection des comptes régionaux, variations de la valeur ajoutée et compensations dans les régions d'élevage, suite à la réforme de la PAC.*

## 2.2 / Résultats

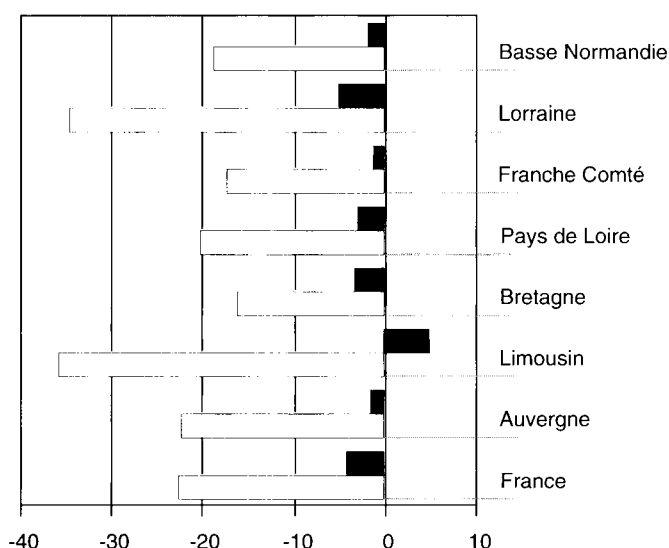
Les projections montrent que les effets de la réforme sur les valeurs ajoutées (figure 2) sont nettement défavorables en l'absence de compensations (de - 16,2 % en Bretagne à - 35,8 % dans le Limousin, pour - 22,4 % pour l'ensemble de la France), celles-ci permettant d'es-

	Valeur ajoutée 1990 (millions F 1990)	Compensation nette (1) (millions F 1990)	Compensation en % de la valeur ajoutée 1990
Basse-Normandie	6 618	1 118	16,9
Lorraine	4 385	1 293	29,5
Franche-Comté	2 697	432	16,0
Pays de la Loire	14 614	2 507	17,2
Bretagne	13 722	1 809	13,2
Limousin	1 458	596	40,8
Auvergne	4 216	877	20,8
<b>France</b>	<b>175 879</b>	<b>32 178</b>	<b>18,3</b>

(1) Primes liées à la réforme, diminuées des primes versées en 1990.

Variations de la valeur ajoutée (en % de la valeur ajoutée régionale 1990)

□ avant compensation ■ après compensation



compter, dans la plupart des régions étudiées, une baisse plus modérée des valeurs ajoutées : de -5,0 % en Lorraine à - 1,3 % en Franche-Comté. Dans le Limousin, la compensation permet d'envisager une croissance de la valeur ajoutée (+ 5,0 %) compte tenu de l'importance des gros bovins plus fortement primés. Dans l'ensemble, la situation des régions d'élevage évolue moins défavorablement que celle de la France. Toutefois, ces résultats sont sensibles aux hypothèses faites, il ne faut donc pas trop s'attacher à leurs valeurs absolues.

Dans les régions d'élevage, les compensations jouent donc le rôle qui leur est assigné en amortissant sensiblement la perte de valeur ajoutée en termes réels à l'issue de la période de transition. La grande majorité des régions françaises connaît une évolution analogue.

Les facteurs de variation d'une région à l'autre sont les suivants :

- la structure des livraisons et des consommations intermédiaires : lait et viande bovine pour la Basse-Normandie, lait puis viande bovine pour la Franche-Comté et la Lorraine, porcs, volailles, oeufs puis lait et viande bovine pour la Bretagne, viande bovine, lait, porcs, volaille, oeufs pour les Pays de la Loire, viande bovine pour le Limousin, viande bovine et lait pour l'Auvergne. En Lorraine, le poids des grandes cultures est important.

- le rythme du progrès technique sur les produits et les intrants

- la structure des exploitations, la position par rapport au seuil définissant la nature et le montant des compensations.

## 2.3 / Effets sur les comptes régionaux

Les effets de la réforme sur les productions animales peuvent être analysés par le biais de la combinaison de l'effet volume (variation des quantités livrées sous l'effet des mesures prises) et de l'effet prix. Les variations de prix étant supposées identiques dans les diverses régions, l'effet prix résulte d'une simple pondération par les volumes produits. En revanche, l'effet volume dépend, pour les productions végétales, du taux de gel des terres et d'hypothèses d'extensification régionalisées, et, pour l'ensemble des productions, des hypothèses régionalisées de progrès technique ainsi que de la pondération des effets volume sur les diverses productions.

L'effet volume sur les productions animales (tableau 4) est positif : de + 1 % à + 10 %, particulièrement marqué en Bretagne (+ 10 %) et Pays de la Loire (+ 7 %), ce qui semble conforme à la spécialisation relative de ces deux régions en production hors-sol. L'effet prix est négatif partout (de - 14 % à - 6 %). D'une région à l'autre, l'effet valeur est peu différent pour les productions animales (de - 4 % à - 7 %). Enfin, les livraisons perdent de 11 % (Bretagne) à 15 % (Limousin) en valeur réelle, une fois introduit l'effet de l'inflation (tableau 4).

L'effet valeur sur l'ensemble des livraisons (animales et végétales) est ensuite rapproché de celui sur les consommations intermédiaires

pour donner l'effet sur la valeur ajoutée : les disparités sont alors beaucoup plus fortes, en fonction de l'évolution de la valeur des consommations intermédiaires, en particulier des aliments du bétail (tableau 5).

Alors que le prix des aliments du bétail diminue sensiblement, entraîné par celui des ingrédients de la ration, le prix des autres consommations intermédiaires baisse beaucoup moins voire augmente, ce qui a une incidence forte sur la variation de valeur du total de celles-ci.

La perte de valeur ajoutée est particulièrement forte dans le Limousin (hausse de la valeur des consommations intermédiaires) et en Lorraine (forte baisse des livraisons). En revanche, en Bretagne, elle est réduite car la valeur des livraisons baisse peu (- 4 %) tandis que celle des consommations intermédiaires ne varie pas.

## 2.4 / Détail des compensations

L'estimation des compensations (figure 3) tient compte des dispositions de la réforme concernant les divers seuils (taille des troupeaux, chargement à l'hectare, petits producteurs).

La majeure partie des primes vient, dans la plupart des régions d'élevage, du secteur grandes cultures avec le maïs fourrage : de 66 % à 80 %. Mais les compensations animales sont les plus importantes en Auvergne (52 %) et dans le Limousin (79 %). Enfin, pour des régions comme la Bretagne, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie, le maïs fourrage apporte entre un quart et un tiers des primes.

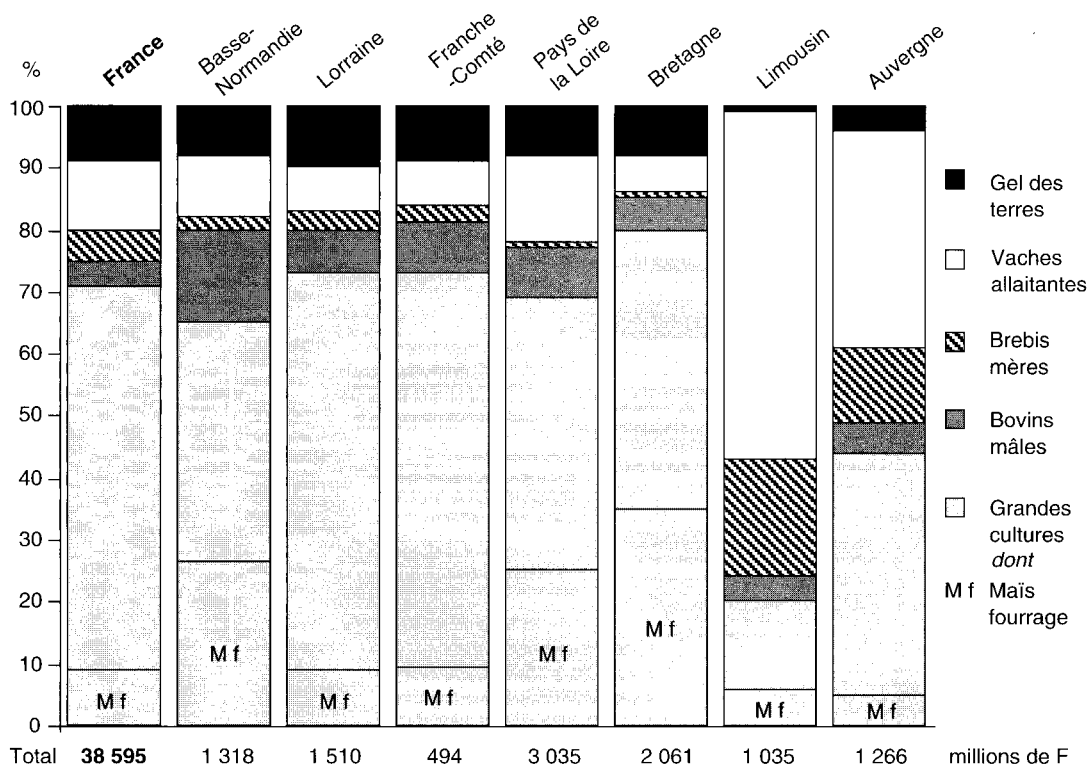


Figure 3. Montant total et structure des compensations en 1996 selon l'orientation des productions des régions d'élevage (en % du montant des compensations par région).

Tableau 4. Effets de la réforme de la PAC sur les livraisons animales (en % par rapport à l'année de base).

	Volume	Prix	Valeur avant inflation	Valeur après inflation
Basse-Normandie	+ 3	- 7	- 4	- 14
Lorraine	+ 3	- 7	- 5	- 13
Franche-Comté	+ 2	- 6	- 4	- 14
Pays de la Loire	+ 7	- 10	- 4	- 14
Bretagne	+ 10	- 14	- 3	- 11
Limousin	+ 4	- 11	- 7	- 15
Auvergne	+ 1	- 9	- 5	- 13

Tableau 5. Variations des éléments des comptes régionaux (effet valeur).

	Total livraisons animales + végétales	(Aliments)	Total Conso. intermédiaires	Valeur ajoutée
Basse-Normandie	- 7	(- 16)	- 3	- 11
Lorraine	- 18	(- 14)	- 4	- 29
Franche-Comté	- 8	(- 20)	- 6	- 10
Pays de la Loire	- 5	(- 9)	+ 2	- 13
Bretagne	- 4	(- 8)	0	- 9
Limousin	- 7	(- 11)	+ 7	- 32
Auvergne	- 9	(- 16)	- 2	- 15
<b>France</b>	<b>- 9</b>	<b>(- 12)</b>	<b>- 1</b>	<b>- 15</b>

## 3 / Conclusion

Les projections des comptes des régions d'élevage montrent que la réforme de la PAC les affecte de façon différenciée, compte tenu de leurs structures et de leurs orientations de production. Ces régions subissent une baisse

modérée de leur valeur ajoutée. Toutefois, ces résultats n'intègrent que partiellement les réactions des producteurs à la baisse des prix et devraient donc être complétés par l'étude des effets induits sur les facteurs fixes (travail, terre, équipements) pour permettre une évaluation plus complète des conséquences de la réforme.

Concernant les régions d'élevage, les compensations contribuent à réduire les disparités constatées au niveau de la valeur ajoutée projetée. L'avantage relatif d'une région comme la Bretagne, tiré de ses orientations de production, s'affaiblit à cause de la proportion de productions non primables, du caractère intensif de sa production animale et de la dimension de ses exploitations. Le même raisonnement pourrait être tenu pour les Pays de la Loire. La Lorraine, quant à elle, bénéficie des primes grandes cultures et gel des terres qui compensent la forte baisse de valeur ajoutée subie

(provenant d'ailleurs de ces mêmes productions). Enfin, le Limousin et l'Auvergne bénéficient du fort pourcentage des productions primables, de l'étroitesse de leurs structures et d'une faible intensité de leur production.

### Références bibliographiques

Guyomard H., Léon Y., Mahé L., 1992. La réforme de la PAC et les négociations du GATT : un pas nécessaire pour un compromis minimal ? *Economie et Statistique*, 254-255, 41-61.

Léon Y., Quinqu M., 1993. Perspectives d'évolution de la valeur ajoutée des régions françaises et réforme de la PAC. Communication à la session SFER "Les revenus agricoles", 13-14 mai 1993, Montpellier.

J. CAVAILHES  
INRA-ESR  
26 bd Dr Petitjean  
21000 Dijon

## Entre réforme de la PAC et entretien du territoire : Quelles perspectives économiques pour les systèmes d'élevage bovin extensifs ?

Les exploitations spécialisées dans l'élevage et la production de viande bovine ou ovine, parfois associés au lait (OTEX 42, 43 et 44 de la nomenclature statistique Communautaire) représentent près du quart des exploitations agricoles françaises et mettent en valeur plus de 6,5 millions d'hectares. Leurs systèmes productifs sont, le plus souvent, extensifs et elles sont situées en zones de piémonts ou de montagnes humides et sèches. Peut-on prévoir les conséquences des réformes des politiques économiques, politique agricole communautaire (PAC) ou accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT), sur ces systèmes d'élevage bovin extensifs français ? Cela est difficile. Tout d'abord parce que rien n'est arrêté au moment où est écrit cet article : les négociations du GATT sont en cours, et chacun sait que la PAC va être réformée à partir de 1996, sans que l'on puisse anticiper les nouvelles mesures qui seront prises, puisque les discussions sur cette "réforme de la réforme" débütent à peine. C'est pourquoi, pour éclairer une réflexion prospective, il convient de ne pas rester le nez collé aux conséquences de la réforme décidée en mai 1992. Celles-ci seront exami-

nées à partir de modèles de simulation élaborés au département Economie et sociologie rurales (ESR) de l'INRA (deuxième partie). Mais, auparavant, on évoquera quelques tendances lourdes des évolutions des systèmes de production régionaux (première partie), qui sont le cadre dans lequel s'inscrit tout projet de réforme. On élargira ensuite le propos, en prenant en compte des éléments plus qualitatifs, résultant de demandes ou d'aspirations nouvelles (fonctions récréatives, résidentielles ou environnementales du rural, bien-être animal, etc.), qui contribuent à déterminer le devenir à long terme des systèmes d'élevage extensifs français (troisième partie).

Les réflexions proposées se situent au niveau macro-régional, une réflexion prospective pouvant difficilement être menée à des échelons plus fins ; la région charolaise est souvent privilégiée dans l'analyse, pour avoir été plus particulièrement étudiée par l'auteur mais aussi parce qu'elle représente une fraction importante du troupeau bovin extensif : 800 000 vaches nourrices en 1988, soit 23 % du total national.